

CERTIFICAT d'APTITUDE aux FONCTIONS d'INSTITUTEUR ou de PROFESSEUR des ECOLES MAITRE

FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)

Candidat :
Etablissement d'exercice :

CAFIPEMF session 2023 – Composition de la commission	
.....
.....
.....
.....

4 domaines :

- Penser, concevoir, élaborer ;
- Mettre en œuvre, animer, communiquer ;
- Accompagner ;
- Observer, analyser, évaluer.

4 niveaux :

- Très insuffisant,
- Insuffisant,
- Satisfaisant,
- Très satisfaisant.

Le candidat est positionné sur une échelle de 0 à 20 points.

L'admission est prononcée lorsque le candidat obtient **au moins 10 points à chaque épreuve et un total de points pour l'ensemble des deux épreuves égal ou supérieur à 20 points.**

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT

TSVP

**CERTIFICAT d'APTITUDE aux FONCTIONS d'INSTITUTEUR ou de PROFESSEUR des ECOLES MAITRE
FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)**

Domaine de compétences	Première épreuve			Deuxième épreuve			
	Temps d'enseignement en classe	Entretien suite au temps d'enseignement		Analyse de la séance observée avec le professeur des écoles concerné	Rapport de visite	Entretien avec le jury	
Penser, concevoir, élaborer			/5				/5
Mettre en œuvre, animer, communiquer			/5				/5
Accompagner			/5				/5
Observer, analyser, évaluer			/5				/5
Total			/20				/20

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT

TSVP

Épreuve 1 aménagée / séquence 1 : Séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel

Domaine de compétences	Le jury, en position d'observation du temps d'animation, évalue la capacité du candidat à :	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très insuffisant
Penser, concevoir, élaborer	Inscrire son action de formation dans le cadre des programmes, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice.				
	Proposer des outils, des démarches et des supports didactiques et pédagogiques en adéquation avec l'objectif de la séance.				
	Faire preuve d'une bonne maîtrise des contenus didactiques, notamment en français ou mathématiques (ou activités langagières et/ou construction du nombre), du cadrage institutionnel et des contenus relevant de la formation professionnelle.				
	Concevoir une action collective prenant en compte la spécificité du public concerné.				
	Utiliser avec pertinence l'outil numérique, le cas échéant.				
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Mettre en œuvre et animer une action collective prenant en compte la spécificité du public concerné.				
	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant le traitement de la problématique.				
	Réguler les échanges.				
Accompagner	Recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole et la participation active de manière à faire avancer le traitement de la problématique.				
	Entendre et prendre en compte le point de vue des publics.				
	Accepter la controverse professionnelle.				
	Proposer des pistes de réflexion et de prolongements possibles pertinents.				
Observer, analyser, évaluer	Prendre des indices pertinents quant à l'adhésion et l'engagement des publics.				
	Porter une première analyse sur l'action collective				
Commentaires					

**CERTIFICAT d'APTITUDE aux FONCTIONS d'INSTITUTEUR ou de PROFESSEUR des ECOLES MAITRE
FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)**

Épreuve 1 aménagée / séquence 2 : **Entretien du candidat avec le jury** suite à la séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel

Domaine de compétences	Le jury évalue la capacité du candidat à :	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Penser, concevoir, élaborer	Formaliser et conduire une analyse de l'action menée.				
	Mobiliser des références théoriques, didactiques et réglementaires, ainsi que celles relevant de la formation professionnelle.				
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Expliciter ses choix d'animation et le cas échéant les justifier.				
	Répondre de façon experte et concise au questionnement du jury.				
	Faire preuve d'écoute, du sens du dialogue et de la controverse professionnelle.				
Accompagner	Adapter son accompagnement à la diversité des publics.				
	S'engager dans une démarche de développement professionnel.				
Observer, analyser, évaluer	Entendre et intégrer les remarques des examinateurs pour revisiter sa conduite de séance collective.				
	Accepter la controverse professionnelle.				
Commentaires					

**CERTIFICAT d'APTITUDE aux FONCTIONS d'INSTITUTEUR ou de PROFESSEUR des ECOLES MAITRE
FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)**

Epreuve 2 / séquence 2 : Analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné

Domaine de compétences	Le jury, en position d'observateur de l'entretien, évalue la capacité du candidat à :	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Penser, concevoir, élaborer	Identifier les points forts et les marges de progrès du professeur des écoles titulaire ou stagiaire.				
	Ordonner et hiérarchiser ses remarques.				
	Mobiliser des références théoriques.				
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès du professeur des écoles titulaire ou stagiaire.				
	Formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée.				
	Partager des références théoriques.				
Accompagner	S'assurer de la bonne compréhension des conseils du professeur des écoles titulaire ou stagiaire.				
	Proposer des pistes de réflexion et de prolongements possibles pertinents, donner des outils pour agir, partager des références théoriques.				
Observer, analyser, évaluer	Observer et analyser des éléments de pratique professionnelle du professeur des écoles titulaire ou stagiaire pour conseiller et aider à réajuster les pratiques.				
Commentaires					

Épreuve 2 / séquence 3 : Production d'un rapport de visite concernant la séance observée en séquence 1 de l'épreuve 2

Domaine de compétences	Le jury, à la lecture du rapport de visite, évalue la capacité du candidat à :	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Penser, concevoir, élaborer	Rédiger un rapport de visite clair et concis (deux pages maximum).				
	Ordonner et hiérarchiser ses remarques.				
	Respecter, dans la retranscription écrite, le contenu des échanges oraux.				
	Structurer le propos.				
	Formuler les points forts et les marges de progrès du professeur en recontextualisant le propos.				
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Utiliser un langage écrit maîtrisé (qualité de la syntaxe, de l'orthographe et de la rédaction).				
Accompagner	Formuler des conseils pertinents et opérationnels, en particulier en mathématiques ou en français.				
	Proposer des pistes de réflexion et de prolongements possibles pertinents, donner des outils pour agir, partager des références théoriques.				
Observer, analyser, évaluer	Analyser la séance sans se limiter à rendre compte de l'observation.				
Commentaires					

Épreuve 2 / séquence 4 : Entretien du candidat avec le jury

Domaine de compétences	Le jury évalue la capacité du candidat à :	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Penser, concevoir, élaborer	Conduire une analyse distanciée de l'entretien.				
	Expliciter ses choix - entretien et rapport de visite – et le cas échéant les justifier.				
	Mobiliser des connaissances didactiques et pédagogiques, ainsi que celles relevant de la formation professionnelle.				
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Présenter son rapport de visite.				
	Répondre de façon experte et concise au questionnement du jury.				
	Faire preuve d'écoute, du sens du dialogue et de la controverse professionnelle.				
Accompagner	Adapter son accompagnement à la diversité des publics.				
	S'engager dans une démarche de développement professionnel.				
Observer, analyser, évaluer	Entendre et intégrer les remarques des examinateurs pour revisiter son rapport de visite ou sa conduite d'entretien.				
	Se projeter dans le métier de formateur.				
Commentaires					

**CERTIFICAT d'APTITUDE aux FONCTIONS d'INSTITUTEUR ou de PROFESSEUR des ECOLES MAITRE
FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)**

Proposition de la commission :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Fait à _____, le _____.

Noms et Signatures des membres de la commission,

Décision du jury :

ADMIS

NON ADMIS

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT

TSVP

